



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 30 AVRIL À 20H00
SALLE DU CONSEIL
HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 30 avril 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de MARLY LA VILLE se réunira en Séance Publique, dans la salle du conseil à l'HOTEL DE VILLE pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

FINANCES

- N° 1 - Vote du budget primitif 2026
- N° 2 - Vote des taux d'imposition 2026
- N° 3 – Tableau des effectifs du personnel 2026
- N° 4 - Vote des subventions 2026 aux associations
- N° 5 – Vote des tarifs municipaux 2026

INTERCOMMUNALITE

- N° 6 – CARPF - Demande de fonds de concours de fonctionnement

AFFAIRES GENERALES

- N° 7 - Délégation consentie au maire par le conseil municipal au titre de l'article L2122-22 CGTC - ALINÉA 16 - d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle
- N° 8 - Délégation consentie au maire par le conseil municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – alinéa 8 – de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- N° 9 - Délégation consentie au maire par le conseil municipal au titre de l'article L2122-22 CGTC - alinéa 16 - d'intenter au nom de la commune les actions en justice dans le cadre d'une protection fonctionnelle
- N° 10 – Tirage des jurés d'assises

A Marly La Ville, le 24 avril 2026

Le Maire, André SPECQ

